



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-119438>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-119438**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-81290

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/07/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Pays de Grasse Développement

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 30617043200067

Ville : Grasse

Code postal : 06130

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'extension bâtementaire et de réhabilitation de la façade du parking Notre-Dame des Fleurs (ZAC Martelly) composé d'une surface commerciale en rez-de-chaussée et de son stock en extension au nord sur 3 niveaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262800

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le projet prévoit une extension bâtementaire et la réhabilitation de la façade du parking Notre-Dame des Fleurs (ZAC Martelly) composé d'une surface commerciale en rez-de-chaussée et de son stock en extension au nord sur 3 niveaux. Concernant la surface commerciale, le projet consiste à livrer une coque vide au rez-de-chaussée qui sera aménagée par le futur acquéreur. Le projet est un établissement recevant du public, il est donc soumis aux réglementations relatives aux ERP. Le projet peut être classé comme suit : - Type : M (magasin de vente) avec activités secondaires W (Bureaux) ; - Catégorie : 3ème catégorie (699 personnes).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot 1 a été attribué à l'entreprise PYRAMID (SIRET : 392 546 966 00038) ayant son siège social à ZI La Silardière au 9 rue Jean Monnet (42500), Le Chambon-Feugerolles pour un montant de 246 971,01

euros. Le lot 2A a été attribué à l'entreprise COREALP (SIRET : 502 156 672 00045) ayant son siège social au 30 chemin de la grande Terre (38660), Le Touvet pour un montant de 1 235 410,64 euros. Le lot 2B a été attribué à l'entreprise KARPENTR (SIRET : 834 786 295 00032) ayant son siège social au 60 avenue chanoine cartellier (69230), Saint Genis Laval pour un montant de 137 008,32 euros. Le lot 3 a été attribué à l'entreprise CDI (SIRET : 423 197 813 00060) ayant son siège social à ZA de la grande chantourne (38330), St Nazaire les Eymes pour un montant de 247 000 euros. Le lot 5 a été attribué à l'entreprise AZUR VERRES (SIRET : 313 851 156 00049) ayant son siège social au 282 rue des cistes (06600), Antibes pour un montant de 286 340,93 euros. Le lot 6 a été attribué à l'entreprise SHM (SIRET : 783 084 445 00023) ayant son siège social au 240 chemin de la maunière (83400), Hyères pour un montant de 312 080 euros. Le lot 7 a été attribué à l'entreprise PACA PEINTURES DESCAMPS (SIRET : 521 676 130 00037), ayant son siège social au 323 chemin des Plaines-espace Guidetti bâtiment E (06370), Mouans-Sartoux pour un montant de 43 473 euros. Le lot 8 a été attribué à l'entreprise SMILE ISOL (SIRET : 844 620 393 00018), ayant son siège social au 68 boulevard banon (13004), Marseille pour un montant de 63 030 euros. Le lot 9 a été attribué à l'entreprise KONE (SIRET : 592 052 302 01860), ayant son siège social à la ZAC de l'Arénas, 455 promenade des anglais (06200), Nice pour un montant de 66 500 euros. Le lot 11 a été attribué à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES COTE D'AZUR (SIRET : 351 683 479 00049), ayant son siège social au 63 rue des Alisiers (06600), Antibes pour un montant de 66 963 euros. Le lot 12 a été attribué à l'entreprise REGION ESPACES VERTS (SIRET : 387 686 785 00065), ayant son siège social au ZI Les Lunasses (06670), Saint Blaise pour un montant de 20 000euros. Les lots 4 et 10 sont infructueux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/10/2025